

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

PAR ARRÊTÉ COMMUNAUTAIRE DU **25 FEV. 2014**, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PRESCRITE DU **17 MARS 2014 AU 17 AVRIL 2014 INCLUS** SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION RELATIVE À LA RÉALISATION ET À L'EXPLOITATION D'UN DOUBLET DE FORAGES POUR PRÉLÈVEMENTS D'EAU DANS LA NAPPE PHRÉATIQUE ET ALIMENTATION D'UNE POMPE À CHALEUR DESTINÉE AU REFROIDISSEMENT DU BÂTIMENT DU PÔLE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE STRASBOURG ET DU PÔLE DE COMPÉTENCE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE À STRASBOURG.

DES INFORMATIONS SUR LE PROJET POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG, RESPONSABLE DU PROJET (MME EMELINE LAFAURY, DIRECTION DE LA CONSTRUCTION ET DU PATRIMOINE BATI, SERVICE ENFANCE EDUCATION ET SPORT, 1 PARC DE L'ÉTOILE À STRASBOURG). DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POURRONT ÊTRE CONSULTÉES À LA MAIRIE DE STRASBOURG (VEILLE STRATÉGIQUE ET DOCUMENTATION, 1 PARC DE L'ÉTOILE À STRASBOURG).

LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR AU TERME DE L'ENQUÊTE EST UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS OU PORTANT REFUS D'AUTORISATION.

MONSIEUR DANIEL-EDOUARD KLEIN, PRINCIPAL DE COLLÈGE HONORAIRE, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR TITULAIRE.

MADAME VALERIE TROMMETTER, CHEFFE DE PROJET ENVIRONNEMENT ET RISQUES INDUSTRIELS, A ÉTÉ DÉSIGNÉE PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTRICE SUPPLÉANTE.

LE DOSSIER D'ENQUÊTE SERA DÉPOSÉ DU **17 MARS 2014 AU 17 AVRIL 2014 INCLUS** À LA MAIRIE DE STRASBOURG (1 PARC DE L'ÉTOILE À STRASBOURG, VEILLE STRATÉGIQUE ET DOCUMENTATION, NIVEAU REZ DE CHAUSSÉE) OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LE REGISTRE OUVERT À CET EFFET OU LES ADRESSER PAR ÉCRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE : M. LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR "ENQUÊTE PUBLIQUE LOI SUR L'EAU PAPS PCPI", VILLE DE STRASBOURG, 1 PARC DE L'ÉTOILE, 67076 STRASBOURG CEDEX.

LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR RECEVRA PERSONNELLEMENT LE PUBLIC À LA MAIRIE DE STRASBOURG (SALLE 144 NIVEAU REZ DE CHAUSSÉE) AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

- LUNDI 17 MARS 2014 DE 9H00 A 12H00
- VENDREDI 21 MARS 2014 DE 14H30 A 17H30
- JEUDI 27 MARS 2014 DE 14H30 A 17H30
- JEUDI 10 AVRIL 2014 DE 14H30 A 17H30
- JEUDI 17 AVRIL 2014 DE 14H30 A 17H30

LE DOSSIER COMPRENANT LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SERONT TENUS À LA DISPOSITION DU PUBLIC PENDANT UN AN À COMPTER DE LA DATE DE CLÔTURE DE L'ENQUÊTE À LA MAIRIE DE STRASBOURG (1 PARC DE L'ÉTOILE À STRASBOURG - VEILLE STRATÉGIQUE ET DOCUMENTATION, NIVEAU REZ DE CHAUSSÉE), SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
URBAINE DE STRASBOURG